

11/10/2018

APPEL D'OFFRES

DBA ORACLE ETUDE

DSI 2018 933 PAP SVI DBA ORACLE



TYPE DE PROCEDURE

Marché privé à l'issue duquel Bpifrance retiendra l'offre la mieux disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

1. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. Entité acheteuse

Bpifrance société anonyme au capital de 20 981 406 140 € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 507 523 678

2.2. Contexte du projet

Bpifrance et plus particulièrement la Direction de l'Architecture et des Solutions Technique) recherche 2 DBA Oracle Etude au sein de son service de Persistance de la Donnée.

Le parc de bases de données est composé de bases Oracle, DB2, SQLServer et PostgreSQL.

Une infrastructure Exadata est en place depuis 2016 chez Bpifrance.



3. OBJET DU MARCHE

3.1. Description du besoin

L'activité projet chez Bpifrance croit de manière exponentielle.

Le service Persistance de la donnée a besoin de déployer de fournir un service plus réactif sur l'accompagnement des équipes projet sur les différents aspect base de données.

Le parc Oracle est structuré comme suit

- Oracle 12.1 / 11.2 sur EXADATA
- Oracle 11.2 – 10.2 – 9.2 sur Windows

Le marché a pour objet une prestation permettant d'assurer :

- L'accompagnement au quotidien des équipes étude
- L'accompagnement dans la modélisation
- L'optimisation du code sql.
- Les tests de performances
- La participation aux réunions d'architecture technique et aux Comités de Validation de l'Architecture Technique
- La gestion des environnements études
- Le lien avec les DBA au sein du domaine Qualification et les architectes de DAST

Les profils intégreront le service Persistance de la Donnée composé de 12 personnes.

Les candidats proposeront des CV types pour une prestation nécessitant :

- le profil suivant :

DBA Etude ORACLE avec 5 ans d'expérience minimum sur des missions similaires (DBA Etude...), d'accompagnement d'équipes projet (modélisation, optimisation)

- Les connaissances techniques suivantes :

Obligatoires :

- ORACLE 11g / 12c
- Linux, Shell
- Power AMC

Recommandées

- GIT
- PostgreSQL 9.x / 10.x



3.2. Lieu d'exécution

La prestation se déroulera à Maisons-Alfort, au siège de Bpifrance, au sein de la DSI

3.3. Durée

Le marché aura une durée d'exécution calendaire de 36 mois, pour une durée estimée de prestation de 720 jours.

3.4. Planning prévisionnel

Le planning prévisionnel de la prestation se déroulera comme suit :

- Démarrage de la prestation : 19/11/2018
- Fin de la prestation : 19/11/2021

4. MODALITES DU MARCHE

4.1. Mode d'intervention

La prestation se fera en mode régie

4.2. Mode de facturation et de paiement

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures accompagnés du CRA (Compte Rendu d'Activité) établi mensuellement et validé par le responsable de service.

5. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

5.1. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

5.2. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.



5.3. Demande de renseignements et documents complémentaires

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :

Dast-AO@bpifrance.fr

Le courriel devra obligatoirement avoir pour objet DSI 2018 933 PAP SVI DBA Oracle Etude

5.4. Contenu des réponses

Les réponses à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues pour le **27/10/2018 à 12 heures** à l'adresse électronique suivante :

Dast-AO@bpifrance.fr

et

Le courriel aura pour objet DSI 2018 933 PAP SVI DBA Oracle Etude

Compte tenu des règles de la messagerie Bpifrance, les mails entrants ne peuvent excéder 10 méga-octets. Afin que votre réponse ne soit pas rejetée par notre système, merci de diviser vos mails en spécifiant mail 1/N

Le candidat fournira à l'appui de son offre :

- Un dossier de présentation du candidat
- Un ou des CVs type de prestataires susceptibles d'intervenir,
- Une liste de références de contrats ou missions similaires
- un extrait K Bis, avec les documents relatifs aux pouvoirs de personnes habilitées à les engager avec copie du jugement, si le candidat est en redressement judiciaire.

Les dossiers, qui seraient reçus par voie électronique et/ou par courrier après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.



6. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.

Bpifrance convoquera les prestataires ayant présenté les meilleures offres en vue d'une audition et d'une négociation avant le choix définitif.

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

- Compétence selon profil et connaissances requis : 50 %
- Conditions financières de la proposition : 20 %
- Référence des missions similaires de moins de trois ans : 15 %
- Personnalité du candidat : 15 %

A noter : Le candidat sélectionné devra justifier de la régularité de sa situation fiscale et sociale.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.